

25.02.2021 – 11:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Conjoncture dans la construction : retour sur l'année écoulée - Secteur principal de la construction: baisse du chiffre d'affaires de 5,8 pour cent en 2020

Zurich (ots) -

En 2020, le secteur principal de la construction a réalisé un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de francs (- 5.8% par rapport à l'année précédente). En demandant la fermeture des chantiers, les syndicats ont mis inutilement plusieurs milliers de travailleurs au chômage partiel, notamment en Suisse romande. Étant donné que le nombre de marchés publics a chuté dans de nombreux cantons, le chiffre d'affaires de 19,8 milliards de francs prévu pour 2021 dépendra largement de la mise en oeuvre par les maîtres d'ouvrage publics du plan en cinq points du secteur de la construction. C'est ce qui ressort de l'enquête trimestrielle de la Société Suisse des Entrepreneurs, qui a été présentée ce jeudi lors d'une conférence de presse. En guise de complément, l'indice de la construction du Credit Suisse et de la SSE offre un aperçu plus détaillé de la conjoncture dans la construction en 2021.

Le secteur principal de la construction est un pilier de l'économie suisse

Le secteur principal de la construction a assumé son rôle de robuste pilier de l'économie suisse. En 2020, le chiffre d'affaires a atteint 19,5 milliards de francs. Affichant une baisse de -5,8% par rapport à 2019, le secteur principal de la construction s'en est mieux sorti que bien d'autres branches. Si tous les acteurs impliqués avaient tiré à la même corde, le secteur principal de la construction aurait pu être un pilier encore plus solide.

Nombreux travailleurs mis inutilement en RHT ou au chômage

En mars 2020, le Tessin a été le premier canton touché par la pandémie. Dans le reste du pays, la SSE a toujours été claire sur le fait que les chantiers devaient uniquement être fermés là où les règles d'hygiène et de distanciation ne pouvaient pas être respectées. Les contrôles de la Suva confirment que sur plus de 97% des chantiers, les mesures de lutte contre la pandémie sont respectées.

Dès lors, l'attitude des syndicats qui demandaient une fermeture généralisée de tous les chantiers de Suisse au printemps 2020, a suscité beaucoup d'incompréhension. Malheureusement, certains cantons romands ont donné suite à cette demande, ce qui a contribué à la baisse du chiffre d'affaires. En Suisse romande, le chiffre d'affaires a reculé de 12% par rapport à l'année précédente, contre seulement 3% environ en Suisse alémanique. En mettant des chantiers à l'arrêt, les syndicats ont mis inutilement jusqu'à 10'000 personnes au chômage partiel en Suisse romande, et plusieurs centaines de salariés ont perdu leur emploi. Pour autant, rien n'indique à ce jour que cela ait eu un quelconque effet positif sur l'endiguement de la pandémie.

Il faut une reprise des marchés publics en 2021

L'indice de la construction, qui est l'outil de prévision du Credit Suisse et de la Société Suisse des Entrepreneurs, table sur un chiffre d'affaires de 19,8 milliards de francs en 2021. L'année 2020 a été l'exercice le plus mauvais depuis cinq ans. Les prévisions tablent sur une légère reprise du chiffre d'affaires en 2021, mais restent en dessous des valeurs d'avant la pandémie. Cependant, la question de savoir si l'évolution positive se concrétisera dépend également des pouvoirs publics et dans quelle mesure ils assumeront leurs responsabilités en planifiant, autorisant et réalisant leurs projets de construction. En effet, en 2020, le nombre de marchés publics a reculé dans la plupart des cantons, alors que l'État devrait précisément réaliser des investissements utiles et souvent d'ailleurs déjà budgétisés lorsque les temps sont difficiles. Dans l'important domaine du génie civil public, les commandes ont chuté de 3,4%, tandis que les réserves de travail ont reculé de 2,5%. En outre, force est de constater que le traitement des demandes de permis de construire des maîtres d'ouvrage privés a également été retardé au niveau des autorités, apparemment pour cause de télétravail.

Aussi, nous appelons les maîtres d'ouvrage publics à mettre en oeuvre le plan en cinq points de la SSE et d'Infra Suisse. En d'autres termes, il faut accélérer le traitement des demandes de permis de construire et faire avancer les projets planifiés. En outre, la Confédération, les cantons et les communes devraient appliquer dans la pratique le changement de paradigme en matière de marchés publics, même si tous les détails ne sont pas encore réglés. Au lieu d'attribuer des marchés à l'offre au prix le plus bas, il faut adjudiquer les projets à des prix équitables au prestataire proposant la meilleure qualité. Cela permettrait au secteur principal de la construction de continuer à jouer son rôle d'important pilier de l'économie suisse en 2021.

Pour accéder aux évaluations détaillées:

- Enquête trimestrielle: <http://ots.ch/LXLchp>
- Indice de la construction: <http://ots.ch/OWRUuW>

Contact:

Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Corine Fiechter
responsable communication pour la Suisse romande de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Fabian Waltert, Credit Suisse, Swiss Real Estate Economics
Tél.: +41/44/333'25'57
E-Mail: fabian.waltert@credit-suisse.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100865784> abgerufen werden.